

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 56 (1920)
Heft: 51-52

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

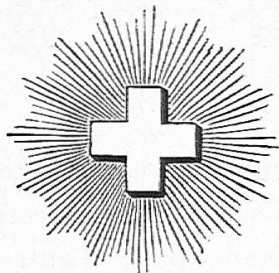
Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LVI^{me} ANNÉE

Nos 31-32

Série B



LAUSANNE

25 Décembre 1920

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Avis important.* — *Intérêts de la Société.* — *Chronique vaudoise.* — *Chronique genevoise.* — *Chronique jurassienne.* — *Divers.* — *Questions de langue : En feuilletant le dictionnaire.* — *Bibliographie.* — *Partie pratique : Lecture géographique : Dans la mer Rouge.* — *Un adieu.* — *Table des matières.*

AVIS IMPORTANT. — Dès aujourd'hui, tous les manuscrits destinés à LA PARTIE PÉDAGOGIQUE de l'Éducateur doivent être adressés à MM. Pierre Bovet, Chemin Sautier, 14, Genève, ou Albert Chessex, Bergières 26, Lausanne.

Les CHRONIQUES et articles ayant un caractère CORPORATIF doivent être adressés à M. Albert Rochat, Gully.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Le Bureau romand possède un privilège fort peu connu, peu pratiqué, mais très apprécié parfois. Ses articles sont « tabous » ; le rédacteur en chef doit les publier in extenso et sans commentaires.

Ce numéro de l'*Éducateur* étant le dernier que M. Briod rédige, les crépusculaires dirigeants neuchâtelois usent pour la première fois de leur droit... en prenant congé du rédacteur et du gérant.

Il y a de cela quatre ans, c'était en 1916, la situation de la Romande était critique. L'assemblée des délégués d'Yverdon enregistrerait la démission de M. F. Guex et constatait l'impossibilité de convoquer une réunion plénière pour nommer un nouveau rédacteur (on était au milieu de la guerre).

Non sans appréhension, le Comité central transmet provisoirement les attributions de l'assemblée générale au Bureau. Il fallait trouver la personne qualifiée pour ce poste difficile ou assurer la vie du journal par tout autre moyen de fortune.

M. Briod consentit à assumer la continuation de notre organe. Pour ce fait, nous lui devons un sentiment de profonde reconnaissance ; s'il a bien mérité de la Romande pour d'autres raisons, nous mettons celle-ci hors pair, car elle nous permet de vivre et de prospérer.

Sous l'impulsion de M. Briod, le journal prit une allure différente. Les questions corporatives, reléguées autrefois à l'arrière-plan, sont, de par les circonstances, traitées plus fréquemment. Le journal d'idées continue, le journal de défense d'intérêts apparaît.

On lit l'*Educateur*, on s'y intéresse, on discute les idées toujours sincères d'un travailleur acharné qui amplifie dans cette sphère d'action des qualités d'amour pour sa vocation, de persévérance que chacun lui reconnaît.

D'une plume alerte et facile, il prêche des croisades... pardon, des réformes, et s'il ne réussit pas d'emblée, la lutte pour le bon combat continue, jusqu'à ce qu'au fond des cerveaux les plus récalcitrants l'idée nouvelle se forme, prenne corps et finisse par aboutir à une meilleure conception. (Sa dernière campagne contre l'ancienne institution des examens de recrues témoigne de toute l'ardeur de ses convictions.)

E. Briod a été rédacteur pendant quatre ans. Le temps qui fait le triage des renommées renonce à le classer pour l'instant, car notre ami a encore devant lui une belle carrière pédagogique dont nous n'avons voulu fixer qu'une rapide étape.

A ce sincère qui s'est consacré entièrement, passionnément à sa tâche et qui a réussi dans ce qu'il estimait être son devoir, à donner de la vie à l'école et à ses maîtres pour le plus grand bien de la génération qui monte, la Romande présente l'hommage de toute sa gratitude.

* * *

La tradition des bons gérants est de règle dans la Romande. M. Ernest Visinand n'y a point failli. Pendant deux ans, et dans des circonstances particulièrement difficiles, il fut un excellent ministre des finances, un collègue dévoué, un auteur de rapports spirituels où abondent les citations datant des premiers temps de notre ère et ce qu'il nous révéla surtout ce furent ses belles qualités du cœur qui rendent les relations si chaudes et si cordiales. Nous l'aimions parce que bon Romand et bon Vaudois.

A lui aussi s'en vont notre reconnaissance et nos meilleurs vœux dans sa nouvelle activité professionnelle.

Pour le Bureau romand :

WERNER BRANDT.

CHRONIQUE VAUDOISE

Traitements. — Dans sa séance du 7 décembre, le Grand Conseil a adopté en deuxième lecture la loi sur les traitements du corps enseignant primaire avec les chiffres proposés par la Commission. (Voir Chronique du 4 décembre.)

Une proposition de M. Schopfer d'élever de 100 francs le traitement minimum des institutrices a été repoussée à une grosse majorité. Une nouvelle tentative de M. Mayor, de Clarens, d'obtenir une septième augmentation à partir de la vingt-cinquième année de service et une demande de M. Béguin de renvoyer cette proposition à la Commission furent rejetées par 77 voix contre 52. Le Conseil adopta par contre un amendement Rapin accordant aux institutrices veuves et chargées de famille les mêmes augmentations qu'aux instituteurs... et un autre de M. Richard disant que les institutrices mariées à un instituteur n'auront droit à aucune indemnité de logement. Disons que cette indemnité est au minimum de 600 francs pour les instituteurs et de 400 francs pour les institutrices; dans les localités importantes il sera tenu compte de la valeur des loyers et de la cherté de la vie.

Voilà ainsi réglée la question qui nous a préoccupés si vivement et si justement depuis plusieurs années. Avant toute chose, nous tenons à remercier de tout cœur les personnes, membres de la Commission, députés, magistrats, qui se sont dépensés sans compter pour défendre notre cause; *le corps enseignant n'oubliera pas les noms de ces amis.*

Et maintenant, avons-nous lieu d'être satisfaits? Ce sera à nos collègues de répondre. Pour nous, nous ne voulons faire aucun commentaire; nous craignons de ne pas y mettre toute l'objectivité nécessaire. C'est que nous restons sous l'impression pénible et tenace que nous ont laissée les paroles de M. Burnier, rapporteur de la Commission, dans cette séance du 7 décembre. A un député qui insistait pour l'octroi d'une nouvelle augmentation après vingt-et-un ou vingt-cinq ans de service et qui voulait prouver qu'à ce moment les charges de famille sont particulièrement lourdes, M. le rapporteur a répondu: « Nous voulons que les instituteurs restent modestes; ils peuvent et doivent apprendre à économiser. » Et j'ai pensé avec un serrement de cœur à nos collègues qui ont vu la misère installée à leur foyer pendant la guerre, j'ai pensé à nous tous, les anciens, qui avons connu les traitements de 700 fr., 900 fr., 1400 fr. ou 1600 fr., qui avons toujours travaillé au rabais. Nous nous étions imaginé que nous savions économiser! Illusions! Pourtant il y a vingt, vingt-cinq, trente ans que nous faisons des prodiges pour équilibrer nos budgets, pour faire face à nos dépenses, pour élever nos familles, oh! bien modestement; il y a longtemps que nous courons les leçons, que nous devons nous occuper de quantité de choses sans rapport avec l'école; tout cela pour qu'à la fin du mois le nécessaire ne

manque pas à la maison. Nous avons cru de bonne foi que c'en serait fini des cinquante heures de leçons par semaine; qu'enfin nous pourrions, nous aussi, penser une fois à autre chose qu'à notre situation matérielle!... Nous nous sommes trompés, car M. le rapporteur l'a dit: « Il ne faut pas compter que sur l'Etat. » Nous nous étions figurés que nos traitements étaient le salaire de *notre travail*. Erreur! paraît-il.

C'est pourquoi nous continuerons comme par le passé à donner des leçons entre nos heures de classe et à faire des répétitions; c'est pourquoi aujourd'hui, alors que nous voudrions pouvoir dire au pays un chaleureux merci pour le geste qu'il a fait, nous sentons monter du fond de nous-même de l'amertume et, disons-le, de l'indignation, en voyant comment sont estimés, dans certains milieux, ceux qui forment et éduquent les enfants du peuple vaudois. J. T.

Délégués au Comité central de la S. P. R.

Voici les résultats de l'élection des délégués vaudois au Comité central romand: M. Grec, président de la S. P. V., en fait partie de droit. Sont élus: MM. Chantrens, Marcel, Territet, par 448 voix; Jan, Ernest, Grandson, 404; Heymann, Henri, Roche, 351; Pétermann, Jules, Lausanne, 348; Chamot, Marius, Etagnières, 344; Cornaz, Henri, Pompaples, 342; Giddey, Léon, Montherod, 324; Mlle Bornand, Ruth, Lausanne, 323; MM. Notz, Adolphe, Cully, 320; Pouly, Louis, Vevey, 308; Barraud, William, Vich, 303; Cloux, Julien, Lausanne, 294; Mlle Pelet, Lina, Lausanne, 291,

Obtiennent des voix et sont suppléants:

M Magnenat, Justin, Renens, 286 voix; Mlle Wenger, Marie, Morges, 284; MM. Pasche, Antoine, Moudon, 274; Métraux, Eloi, Lausanne, 261; Porchet, Alexis, Lausanne, 220; Baudat, 206. J. T.

† Louis Leresche. — Jeudi 2 décembre, au Sentier, une foule de citoyens de tout âge et de tous les hameaux est accourue pour rendre les derniers honneurs à Louis Leresché, instituteur de la première classe. Dans le temple du chef-lieu, M. Cheneaux, pasteur, M. Buxcel, au nom du Département de l'Instruction publique, M. A. Baud, au nom des autorités scolaires du Chenit, et M. Alphonse Rochat, pour la S. P. V., sont venus apporter un respectueux et dernier hommage à celui qui fut un homme loyal, un fervent patriote, un bon collègue.

« Louis Leresche, a rappelé M. A. Rochat, occupait une place spéciale dans la S. P. V., dont il fut un membre zélé et un soutien fidèle pendant quarante-trois ans. Au milieu de cette intime famille que forme le corps enseignant de La Vallée, il était le doyen vénéré et aimé... Bien que d'aspect encore vigoureux, il sentait la fatigue d'une longue carrière. Il soupirait après le repos et se réjouissait de pouvoir bientôt jouir d'une retraite suffisante et bien méritée. Hélas! Celui qui dirige nos destinées ne l'a pas voulu; notre collègue a été rappelé en plein champ de travail. Bel exemple à toutes ces générations dont il fut le maître aimé ».

(D'après la *Feuille d'avis de La Vallée*.)

J. T.

Chœur mixte du corps enseignant de Vevey-Montreux. — Pour

suivant sa belle œuvre sous l'éminente direction de M. Hermann Lang, le Chœur mixte du corps enseignant de Vevey-Montreux vient de remporter un nouveau succès. Les concerts des 11 et 12 décembre, consacrés à la musique de la Fête des vigneronns de 1889, ont été magnifiques. La grande salle du Casino du Rivage regorgeait d'auditeurs enthousiastes, qui ont tout applaudi frénétiquement, — ils auraient bien voulu pouvoir bisser davantage, — et qui ont fait au directeur et aux solistes, parmi lesquels on remarquait notre ancien maître, M. Charles Troyon, de véritables ovations. Pour la circonstance, M. Lang avait réuni au Chœur mixte la Société chorale de Vevey et l'Orchestre de la Suisse romande.

Pour plus d'un auditeur, la joie artistique se doublait du charme prenant des souvenirs d'enfance ou de jeunesse. Notre incompetence musicale nous interdira de porter sur l'œuvre de Hugo de Senner et sur l'interprétation qu'en a donnée M. Lang un jugement précis et motivé. Tout au plus soulignerons-nous le caractère de perfection que ce dernier donne à tout ce qu'il entreprend et qui est toujours pour nous une très vive jouissance.

Aussi bien n'est-ce pas d'art seulement qu'il s'agit, et l'*Educateur* n'est point un organe de critique musicale. Ce que je voudrais relever *ici*, c'est l'importance et la signification pour notre vie corporative d'une œuvre de beauté telle que celle du Chœur mixte du corps enseignant de Vevey-Montreux. Toute entreprise intellectuelle, morale ou artistique qui nous sort du trantran journalier, qui nous élève au-dessus de la banalité courante et au-dessus de nous-mêmes, a sa répercussion bienfaisante non seulement sur l'individu, mais aussi sur la collectivité. Nous avons été frappé, pour notre part, de la belle tenue corporative, de la vigueur, de la dignité, de la fermeté, dont fait preuve, depuis quelques années, la section de Vevey au sein de la Société pédagogique vaudoise. Le secret de cette attitude, nous croyons l'avoir trouvé : c'est l'activité du Chœur mixte.

ALB. C.

CHRONIQUE GENEVOISE

† **Louis Munier.** — Le corps des inspecteurs scolaires genevois vient de faire une perte douloureuse en la personne de son doyen aimé et respecté, Louis Munier, emporté après quelques jours de maladie.

Il était né en 1847, à Choulex, et appartenait à une famille d'agriculteurs. Il semblait destiné à faire valoir le lopin de terre paternel ; c'était le vœu de ses parents. Mais la carrière pédagogique l'attirait. Grâce à un travail personnel acharné et bien qu'alors les études ne fussent pas aisées pour un jeune campagnard, il réussit le concours qui donnait entrée dans l'enseignement. Toutefois, la route était longue et le traitement minime. On passait par trois étapes avant de devenir instituteur en titre : on était d'abord élève-régent, puis aide-régent et ensuite sous-régent. Munier connut des années difficiles.

En 1870, l'Amérique le tenta, comme beaucoup d'autres à cette époque, et il partit pour Chicago. Il reconnut bien vite que le humbug américain n'était pas son affaire. La nostalgie de Genève et de sa chère campagne genevoise le prit ; après quelques mois, comme le pigeon de la fable, il rentra au logis.

Dès lors, revenu à ses élèves, il s'éleva de grade en grade, fut chargé de la

direction d'une classe primaire, puis nommé maître d'école secondaire rurale, et enfin inspecteur en 1895. Ce qu'il fut pour les fonctionnaires de sa circonscription, ceux-ci l'ont dit d'un avis unanime : c'était avant tout un ami. Il connaissait les difficultés de la carrière; ce qu'il savait, il l'avait acquis par lui-même. C'était, suivant l'expression anglaise, un self made man, et cette qualité, jointe à une expérience approfondie de l'école, donnait à ses directions une valeur et un sens pratique que tous appréciaient hautement. A côté de la pédagogie, la muse l'attirait. Il possédait un véritable talent d'écrivain. Son style nerveux et plein de chaleur savait s'imprégner de poésie. Il avait l'humour; il avait le trait. Il a écrit plusieurs nouvelles et des pièces de vers dont beaucoup ont paru dans l'*Almanach de la Suisse romande*. En outre il collabora à divers journaux genevois, entre autres au *Carillon de Saint-Gervais* où s'exerçait sa malice. Il aurait pu jouer un rôle en vue, mais il n'y tenait pas; ses amis et ses livres lui suffisaient. C'est ainsi qu'il est resté jusqu'au bout l'homme modeste et bon, le conseiller écouté, le causeur spirituel dont tous ses collègues garderont un affectueux souvenir. R.

Nicolle Vandel. — Il faut signaler le très grand succès que vient d'obtenir la représentation de Nicolle Vandel, organisée par « l'Union des instituteurs primaires genevois » avec le concours de la « Section de chant des Dames ». Cette pièce dramatique en huit tableaux, fidèle reconstitution de la vie genevoise au XVI^e siècle, au début de la Réforme, est tiré du roman de même titre dû à la plume si française, si fine, si nuancée d'un membre du corps enseignant genevois, Mme Tissot-Cerutti, connue de tous sous pseudonyme de L. Hautesource. Une salle compacte a applaudi à tout rompre les nombreux et excellents acteurs et chanteurs qui, tous, appartiennent au corps enseignant. Mme Hautesource et le compositeur, M. L. Piantoni, ont dû paraître sur la scène et ont été acclamés. Chacun félicitait l'Union des Instituteurs de son heureuse initiative. R.

CHRONIQUE JURASSIENNE

Société pédagogique jurassienne et Société des instituteurs bernois. — Le Comité de la Société pédagogique jurassienne avait convoqué les présidents des synodes de district et les délégués du Jura au Comité central romand pour essayer de trouver un terrain d'entente avec la Société des instituteurs bernois. A cette réunion, qui a eu lieu le 11 décembre à Delémont, assistaient aussi le délégué jurassien au Comité central bernois et le correspondant de l'*Educateur*. Les districts de Neuveville et des Franches-Montagnes n'étaient pas représentés.

L'assemblée était présidée par M. le Dr H. Sautebin, directeur de l'école normale de Delémont.

Il s'agit d'abord de la cotisation annuelle de deux francs à payer à la Romande dès le 1^{er} janvier 1920. Jusqu'ici, la société cantonale bernoise payait à Lausanne la cotisation annuelle de 50 centimes pour tous ses membres jurassiens, sauf pour les abonnés à l'*Educateur*. Aujourd'hui, la Société cantonale bernoise est d'accord que les Jurassiens payent deux francs, mais demande que la cotisation

soit partagée entre la Société suisse des instituteurs et la Société romande qui ne recevrait ainsi qu'un franc au lieu de deux. Il faut savoir que la Société cantonale bernoise fait partie de la Société suisse dont la cotisation est également de deux francs, et que les instituteurs jurassiens sont entrés avec enthousiasme dans la grande association qu'à vrai dire ils ne connaissent en général ni de loin ni de près.

La discussion n'amène pas de conclusion définitive : il faudra continuer les pourparlers.

La question de l'achat du *Berner-Schulblatt* et de l'abonnement obligatoire pour tous les membres de la Société des instituteurs bernois donne lieu à une longue discussion.

Deux solutions se trouvent en présence :

La Société des instituteurs bernois pourrait publier son bulletin français dans l'*Educateur* avec les autres bulletins romands. L'abonnement au bulletin serait obligatoire, ou si l'on veut payé par la société bernoise.

D'un autre côté, le *Schulblatt* pourrait être publié en deux langues et toutes les communications seraient envoyées en allemand et en français à tous les membres de la Société des instituteurs bernois. C'est la solution préconisée par le représentant du Jura dans le Comité central bernois ainsi que par les instituteurs de Bienne et des Franches-Montagnes. C'est aussi celle qui l'emportera à Courtelary et à Porrentruy, disent les délégués de ces districts. Neuveville réclame le statu quo ; Delémont et Moutier ne se sont pas encore prononcés définitivement.

Il ne faut pas se le dissimuler, la période de lutte pour l'amélioration de la situation matérielle du corps enseignant n'est pas close. Le Comité de la Société des instituteurs nous dit qu'il faut chercher à Berne et non à Lausanne une réponse favorable aux revendications du corps enseignant, et qu'au point de vue éducatif, il faut veiller à faire de notre élève un citoyen international. Les partisans du rattachement à la Suisse romande craignent moins pour notre belle langue française que pour notre mentalité jurassienne ; ils disent aussi qu'on ne vit pas de pain seulement, mais d'idéal, de noblesse et d'élévation. Quant à la transformation du paysan bernois, qu'il soit de langue allemande ou de langue française, en citoyen international, il coulera encore beaucoup d'eau sous le pont avant que la nouvelle aurore apparaisse au ciel social.

Bref, en 1920, nous nous trouvons en présence du même problème qui s'agitait en 1870 quand les dirigeants du mouvement pédagogique jurassien voulaient publier le *Berner Schulblatt* en français et en allemand, avec traduction réciproque des meilleurs articles dans l'une ou l'autre langue. A ce moment les plans d'études de l'école primaire et de l'école secondaire étaient encore des traductions de l'allemand. C'est grâce aux efforts du corps enseignant de Courtelary, de Neuveville et de Bienne que le corps enseignant jurassien scella avec Fribourg, Neuchâtel, Vaud et Genève les liens d'amitié qui ont caractérisé, dans notre petit pays, l'organisation des congrès romands, l'introduction des livres de lecture romands et l'adoption de l'*Educateur* comme organe officiel de la Société pédagogique jurassienne.

H. GOBAT.

Synode de Moutier. — Il a eu lieu le 4 décembre à Moutier, sous la pré-

sidence de M. Guillaume, instituteur à Crémines. Un petit nombre de participants ont répondu à l'appel du comité.

La démission du président du Synode donne lieu à des explications plutôt pénibles. Le Comité, étant arrivé à la fin de sa période d'élection est, suivant l'usage, remplacé par un nouveau Bureau ayant son siège dans la vallée de Tavannes et qui aura pour président M. Emmanuel Farron, instituteur à Tavannes.

La Société des instituteurs bernois se proposant d'acheter le *Berner Schulblatt* et de le publier en deux langues (allemand et français) demande aux sections de se prononcer sur cette opération éventuelle.

La question de l'achat du *Schulblatt* n'intéresse pas les instituteurs de langue française qui ont dans l'*Educateur* un journal qui répond à leurs aspirations. Le Bulletin de la Société des instituteurs bernois pourrait facilement être annexé en français au Bulletin corporatif publié par l'*Educateur*, tandis que l'édition allemande irait aux sociétaires de l'ancien canton. Le contact des instituteurs jurassiens avec leurs collègues romands risque d'être rompu par l'introduction d'un journal bilingue dans lequel les Bernois de l'ancien canton joueront un rôle prépondérant. Il en est de même de l'initiation aux recherches et aux expériences pédagogiques entreprises depuis une dizaine d'années à Genève et à Lausanne. Un délégué est désigné pour assister à la réunion de Delémont, qui, le 11 décembre, examinera ces questions vitales intéressant l'existence même de la Société pédagogique jurassienne.

Par 12 voix contre 11 et un bulletin blanc, il est décidé de verser une contribution annuelle de deux francs au fonds de secours de la Société suisse des instituteurs dont le siège est à Zurich. On sait que la Société des instituteurs bernois et en particulier les instituteurs jurassiens, font partie de la Société suisse.

Les cotisations de la section sont élevées à un franc par an à partir de 1921.

H. GOBAT.

† **Elisa Beuchat-Chapuis.** — Le 25 novembre est décédée aux Convers Madame Elisa Beuchat, institutrice dans ce hameau retiré. Originnaire de Grandfontaine, elle était née le 22 décembre 1871. Après de bonnes études à l'école normale de Delémont, elle fut brevetée le 27 mars 1890. D'abord institutrice à Vellerat, près de Courrendlin, elle passa ensuite aux Convers où la mort l'a surprise après une maladie de courte durée.

Fille d'instituteur et d'institutrice, Madame Beuchat avait un réel talent pour l'enseignement et deux de ses fils continuent la tradition dans nos écoles.

H. GOBAT.

DIVERS

Collections de diapositives pour l'enseignement de la géographie. — Tous ceux qui ont voulu se servir des projections lumineuses pour illustrer l'enseignement de la géographie se sont heurtés à la même difficulté : trouver des clichés vraiment instructifs, sans être ennuyeux, cela va sans dire. Or, la plupart des éditeurs ne considèrent, le plus souvent que le côté purement pittoresque ou historique de leurs vues, ce qui rend douteux ou nul le résultat

pratique de ces projections. C'est pour cette raison que la Société suisse des Maitres de Géographie a entrepris la publication de clichés bien choisis, répondant au but poursuivi : faire comprendre à nos élèves tous les phénomènes dont ils peuvent se rendre compte de visu : érosion, glaciers, avalanches, végétation, etc., ainsi que l'action de l'homme sur le milieu géographique : corrections de torrents, endiguements, habitation, etc. Nous ne saurions assez recommander à tous nos collègues disposant d'un appareil à projections, cette collection due à la collaboration de nos meilleurs spécialistes en ce domaine. (*Voir aux annonces.*)

H.-A. JACCARD, Lausanne.

La Semaine littéraire. — La Direction de cet excellent périodique, ami fidèle de nombreux membres du corps enseignant romand, nous informe que la hausse continue du papier, des salaires, des ports et autres frais, l'obligent à porter son prix d'abonnement à 14 fr. 50 pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois. Mais très désireuse de conserver les membres du personnel enseignant primaire et secondaire au nombre de ses abonnés, elle leur maintiendra la remise faite jusqu'ici et leur servira le journal au prix suivant :

Pour un an, 12 fr. 50,

Pour 6 mois, 6 fr. 50.

La *Semaine littéraire* commence en ce moment la publication d'un roman très remarqué en Angleterre, *M. Perrin et M. Traill*, de Hugh Walpole, qui est une peinture attachante et fidèle de la vie d'une grande école anglaise, et de nature à intéresser tout particulièrement les lecteurs de l'*Educateur*.

Pour les vacances. — La maison de repos qu'a ouverte au château de Constantine (Vully vaudois) la Société suisse d'Utilité publique se rappelle au bon souvenir de toutes les institutrices, à l'occasion des vacances de fin d'année. Pour un prix excessivement bas (fr. 3 à 5 par jour suivant les chambres), toute demoiselle y est reçue cordialement.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Directrice.

Distinction. — Nous apprenons que M. H.-L. Gédet, correspondant neuchâtelois de l'*Educateur*, a reçu du roi des Belges les palmes d'argent de l'Ordre de la Couronne, comme témoignage de gratitude pour services rendus aux réfugiés belges. Nos félicitations!

QUESTIONS DE LANGUE

En feuilletant le dictionnaire (*Suite*)¹.

Si vous voulez étudier de curieuses variations de sens, prenez les mots *déjeuner* et *dîner*, dérivés tous deux du latin populaire *disjunare*, proprement *cesser de jeûner*, et qui avaient exactement la même signification à l'origine. Remarquez maintenant ce qu'ils sont devenus sous l'influence des changements qui se sont produits dans les heures des repas.

Examinez aussi le mot *singulier* (doublet de *sanglier* par parenthèse); il signifie : « qui se rapporte à un seul », puis *remarquable*, « une vertu singulière »; puis *étrange* : « une conduite singulière. »

¹ Voir « *Educateur* » du 11 décembre.

Le mot *cour* désignait d'abord un « domaine rural » ; amusez-vous à chercher par quelles transformations il a passé pour pouvoir être employé dans cette phrase : « Faire la cour à une femme. » Cherchez aussi pourquoi *drapeau* veut dire à la fois le linge servant à emmailloter un enfant et l'emblème de la patrie.

Souvent les transformations de mots aboutissent à des confusions assez amusantes. Demandez à la plupart des gens ce que signifie cette expression : M. X. occupe la chaire *d'éloquence* à la Sorbonne, ils vous répondront certainement que M. X. enseigne l'art du discours, tandis que cela veut dire qu'il fait des cours sur la *littérature en prose*. Il y a, à l'Université de Paris, une chaire de *poésie* et une chaire *d'éloquence*.

Avez-vous remarqué qu'un « instituteur émérite » est celui qui a pris sa retraite après avoir accompli sa carrière, tandis que les profanes se figurent qu'il s'agit d'un instituteur *remarquable* dans sa partie.

Voulez-vous d'autres curiosités ?

Epater un chien, c'est lui enlever une patte ; *épater* un nez, c'est l'aplatir ; *épater* quelqu'un c'est l'ébahir. Ma *gloire*, au temps de Racine, signifiait ma *réputation*, mon *honneur*, au lieu du sens actuel qui est « l'éclat de la célébrité ». *Gloire* a pour diminutif péjoratif *gloriole* ; je note en passant que ce joli mot a été lancé par l'abbé de Saint-Pierre, précurseur du pacifisme.

Taquin, au XVII^e siècle, c'est celui qui *lésine*, un avare ; au XX^e siècle, c'est celui qui s'amuse à agacer les autres. Il est vrai du reste qu'un avare est bien agaçant.

Un mot qui a beaucoup évolué, c'est le mot *hostie* ; il eut d'abord le sens de *victime*, d'après le latin *hostia* ; plus tard, celui de *victime offerte à Dieu en sacrifice*, enfin celui de « pain consacré et changé au corps de Jésus-Christ », dans la messe catholique. Dans une tragédie de Cyrano de Bergerac intitulée : *La mort d'Agrippine*, on le trouve avec son premier sens, dans ce vers du quatrième acte :

Frappons, voilà l'hostie, et l'occasion presse.

Il est probable que déjà une partie du public ne comprenait plus la signification de ce mot, car, à l'une des représentations de la pièce, on cria parmi les spectateurs : « Ah ! l'athée ! Comme il parle du saint-sacrement ! »

Bien curieux est le mot *menuisier*, primitivement l'ouvrier d'un corps de métier quelconque chargé des ouvrages les plus *menus* (en serrurerie, en orfèvrerie, etc.), et qui maintenant ne s'applique plus qu'à celui qui travaille le bois, et n'éveille l'idée d'aucun ouvrage menu.

On pourrait faire la même remarque à propos du mot *protestant*, huguenot. Qui se douterait qu'il signifiait au début « celui qui proteste de son amour pour une femme » ?

Vous le trouverez avec cette acception dans La Fontaine.

Empiéter, c'est « s'établir indûment sur un terrain du voisin » ; en fauconnerie, cela voulait dire : *tenir dans ses serres*.

Comparez le *relief* d'un pays, le *relief* d'un repas, et des lettres de *relief* ou de réhabilitation ; comparez aussi *viande* au XVII^e siècle, ayant le sens de *aliment*, et *viande* au XX^e siècle qui désigne la *chair* d'un animal. Voltaire lui-

même a commis une erreur sur le premier sens dans son *Commentaire sur le théâtre de Corneille*.

Remarquez en passant que, quand on *réforme* les mœurs, on les rend meilleures, et que, si l'on *réforme* un officier, on le retire du service auquel il est devenu impropre, ce qui le rend rarement meilleur.

Si vous lisez dans la *Feuille des avis officiels* que « dans la commune de *** il est interdit de laisser *divaguer* les poules », ne vous moquez pas du brave syndic qui a rédigé cet arrêté : il connaît parfaitement sa langue. Aujourd'hui, au figuré, c'est un fou qui *divague* ; autrefois, au sens propre de « s'en aller de côté et d'autre hors du lieu où l'on devait rester », c'étaient les animaux de ferme qui *divaguaient*.

Ne vous moquez pas non plus de l'ouvrier qui vous dira « mon *copain* est là ». Et n'allez pas croire qu'il emploie un mot d'argot comme *cambricoleur*, *sergot* ou *cogne*. Cet ouvrier parle fort bien. En vieux français, *copain* était l'abréviation de *compain cas sujet* dont *compagnon* était le *cas complément* ou *cas régime*.

* * *

L'origine des mots est peut-être ce qu'il y a de plus intéressant à étudier dans le dictionnaire. C'est là qu'on voit combien le sens primitif des vocables dont nous nous servons, s'est effacé à travers les siècles ; les mots d'une langue, a-t-on dit, sont des pièces de monnaie dont l'effigie a disparu en partie avec le temps : il n'en reste plus que des vestiges, ou bien une nouvelle effigie a été frappée sur la première. Voici l'explication de quelques mots, qui fera comprendre ce que je veux dire :

Affrioler, qui veut dire *allécher*, vient du vieux français *frioler* (frire). *Aigrette*, faisceau de plumes qui orne la tête de certains oiseaux, est le nom du héron blanc. *Compagnon*, dont je parlai plus haut, vient du latin populaire *companionem*, proprement « celui qui partage le *pain* avec un autre », de *cum*, avec, et *panis*, pain. Le verbe *ballotter* et le nom *ballottage* dérivent de *ballotte*, petite boule avec laquelle on *votait* jadis. *Couard* est dérivé de *coe* (mot du vieux français qui s'écrivait aujourd'hui *queue*) et voulait dire au début l'animal portant la *queue basse*.

Vous savez qu'on appelait le fils aîné du roi de France le *Dauphin*, parce qu'il avait pour apanage la province du *Dauphiné*, mais peut-être ignorez-vous que le nom de cette dernière est dû au *dauphin* (mammifère marin) qui figurait dans ses armoiries.

Le mot *déclencher*, qu'on emploie tellement dans plusieurs sens aujourd'hui est formé de la racine *clenche*, du suffixe *er* et du préfixe *dé*. Le *clenche* (et non pas *clanche*), de l'allemand *klinke*, est « la pièce du loquet d'une porte qu'on lève et qu'on abaisse sur le mentonnet pour ouvrir ou fermer ».

Ecluse dérive du latin populaire *exclusa* (sous-entendu *aqua*), *eau enfermée*. Le mot *hanneton* vient de l'allemand *hahn*, coq ; c'est drôle, mais, dans le Limousin, le hanneton s'appelle *poule d'arbre*.

Avez-vous lu que le mot *ivraie* vient du latin populaire *ebriaca* (*evriaca*), signifiant *ivre*, parce que cette plante causait une sorte d'ivresse ? Avez-vous vu

aussi que *magnolia* est dérivé de *Magnol*, célèbre botaniste français du dix-septième siècle ?

Souvent l'étymologie d'un mot nous renseigne sur l'état social d'un pays ou sur la mentalité qui y régnait quand il s'est formé. Voici, par exemple, le mot *métayer* (le système du métayage est encore très répandu en France; il vient du vieux français *moitoier*, *maitaier*, « partager par moitié »).

Un *paillasse* est un bateleur dans un théâtre forain; il s'appelle ainsi parce que ce genre de bouffon était vêtu d'une toile à paillasse. Et vous savez qu'une paillasse est garnie de *paille*.

Il y a un nom de meuble bien significatif comme indice des mœurs qui régnaient à l'époque où il fut formé, c'est celui de *crédence*, emprunté de l'italien *credenza*. Ce mot eut d'abord le sens de *créance*, *confiance*; par extension il désigna l'essai qu'on faisait, sur le buffet, des mets et boissons, avant de les servir aux princes, afin de leur enlever toute *défiance*. Ensuite, quand la pratique des empoisonnements fut passée, on l'employa pour nommer un buffet ou une table sur laquelle on déposait simplement les plats.

Du mot, pris dans sa deuxième acception, est dérivé *crédencier*, celui qui autrefois goûtait les aliments divers à la table des princes.

L'étude du mot *croix* avec ses acceptions si variées, nous permettrait de faire des remarques analogues. De même les mots *chevalier*, *cuisinier*, *damas*, *décrier*, *demoiselle*, *nickel*.

Quand vous mangez un *sandwich*, vous ne vous doutez peut-être pas que c'est le nom d'un comte anglais du dix-huitième siècle, qui se faisait servir de ce mets à sa table de jeu.

Le dictionnaire nous donne ainsi la clef de bien des expressions dont nous ignorons le sens. Il renferme du reste des lacunes ou des erreurs, dont je veux donner deux exemples.

Ni dans Littré, ni dans Hatzfeld et Darmesteter (dernière édition), vous ne trouverez l'explication du mot *boycotter*. Le petit Larousse la donne mais avec une légère erreur, me semble-t-il. Pour les gens qui ont comme moi plusieurs lustres derrière eux, elle est pourtant facile à trouver.

En 1880, l'Irlande n'avait pas encore les *Sinn-feiners*, mais elle avait le grand tribun Parnell et la *Land-League* (la Ligue pour la terre). Sur les terres d'un seigneur anglais, Lord Erne, il y avait alors comme régisseur un ancien capitaine anglais nommé James Boycott. Par représailles contre ses rigueurs envers les fermiers, la Land-League le mit en interdit lui et les terres qu'il gérait. Et le système fut étendu à d'autres terres. De là est venu le verbe anglais *To boycott*, d'où nous avons fait *boycotter* et *boycottage*.

Dans Littré, vous ne trouverez pas l'explication « mener une vie de bâtons de chaise ». Hatzfeld et Darmesteter l'expliquent ainsi : « Mener une vie *agitée* » (par allusion aux bâtons de la chaise à porteurs). Je crois que l'explication n'est pas juste. Il ne s'agit pas ici des bâtons qu'on passait dans les montants d'une chaise à porteurs et qui remuaient sans cesse, mais des porteurs eux-mêmes qu'on appelait aussi *bâtons*, comme nous disons aujourd'hui par métonymie un *tambour* pour celui qui bat du tambour et un *clairon* pour celui qui sonne du clairon. Ces bâtons se recrutaient dans la lie de la population et me-

naient une vie très peu recommandable. De là l'expression, me semble-t-il.

Il est heureux du reste, dans bien des cas, que nous ignorions l'origine de certains mots, de même qu'il est préférable dans certaines familles de ne pas connaître son premier ancêtre. La plupart des amoureux seraient, je crois, bien ennuyés, lorsqu'ils contemplent avec ravissement la charmante *tête* de la jeune fille qu'ils veulent épouser, s'ils savaient de quel bas-fond est sorti ce mot si distingué aujourd'hui : *tête*. Il dérive du latin *testa* ayant le sens de *pot de terre* ; dans la langue populaire, le mot *testa* était quelque chose d'analogue à *boule*, *bille*, *caillou*, *bobine*, que l'argot emploie aujourd'hui avec délice.

Quand un jeune marié dit à sa petite femme : « Chérie, pose ta *tête* sur mon cœur », c'est au fond comme s'il lui disait : « Chérie, pose ton *caillou* sur mon cœur. » C'est horrible ! Cela fait regretter la disparition du mot classique et très distingué *chef* qui n'est plus usité que dans *couvre-chef* ou du mot *cap* (dérivé de *caput*), employé seulement dans la locution de *pied-en-cap*.

Il ressort évidemment de tous les faits linguistiques cités dans cette étude qu'une langue vivante est un *organisme* en perpétuel état de changement : les vieilles cellules disparaissent et les jeunes prennent leur place. Comme l'a si bien dit Victor Hugo dans sa célèbre *Préface de Cromwell*, « le jour où les langues se *fixent*, c'est qu'elles meurent ». L'étude de leur évolution est une des plus intéressantes ; malheureusement nous ne pouvons pas arriver à connaître celle-ci dans tous ses détails. L'ouvrage le mieux fait ne nous en donne qu'une partie : il faut nous résigner à ignorer tout le reste.

Quoi qu'il en soit, la lecture du dictionnaire est un travail dont on ne saurait trop louer l'utilité. Que de choses il y a à moissonner dans ce vaste champ de la langue !

HENRI SENSINE.

BIBLIOGRAPHIE

Ma petite bibliothèque romande. III^e vol. : *Nouvelles et morceaux vaudois*.

Pages d'auteurs suisses romands choisies pour la jeunesse et à l'usage des écoles supérieures, par Hans Hoesli. Fretz frères, éditeurs, Zurich. Relié, 3 fr. 50. Par 12 exemplaires, 2 fr. 60.

Pendant la période douloureuse où les évacués des régions envahies traversaient notre sol, le *Schweizerisches Wochenblatt* publiait une photographie d'un groupe bien caractéristique : un sergent suisse de landsturm, à la physionomie paternelle et bienveillante, y tenait, groupés autour de lui comme une très grande famille, une trentaine de pauvres orphelins. Ce sergent, qui fit bien des fois le voyage Schaffhouse-Genève et entoura ses petits protégés de soins paternels et de toute son affection, était M. Hans Hoesli, maître secondaire à Zurich, auteur d'un Cours de langue française aussi original que pédagogiquement conçu, et dont l'intérêt pour la Suisse romande, sa langue et sa littérature se manifeste encore par la publication de *Ma petite bibliothèque romande*.

Le troisième volume de cette collection, que nous présentons à nos lecteurs, est réservé exclusivement aux auteurs vaudois. Le choix qu'il renferme dénote un sens littéraire averti, un bon goût parfait, et une compréhension excellente des possibilités de l'enseignement. Pour rendre son volume plus pratique et

moins volumineux, l'auteur intercale ici et là de courts résumés qui lui permettent de borner ses emprunts aux passages essentiels des nouvelles qu'il adopte, tout en en donnant une idée d'ensemble; d'autres extraits, fragments d'une œuvre de longue haleine, forment un tout par eux-mêmes. C'est ainsi qu'il parvient à donner à ses jeunes lecteurs une idée suffisante des talents si divers d'Edouard Rod, Eug. Rambert, Alf. Ceresole, René Morax, Eugénie Pradez, Benjamin Vallotton et C.-F. Ramuz. Oui, même Ramuz et Vallotton; à vrai dire du Ramuz de la première heure, et du Vallotton de divers volumes; pourtant notre sympathique collègue n'hésite pas à donner quelques extraits du plus pur parler vaudois cher au commissaire Potterat, mais il met en italique les expressions qu'ignore l'Académie. Encore que quelques-unes d'entre elles aient échappé à sa vigilance, nous ne redoutons pas trop l'épreuve pour nos compatriotes de langue allemande. La tentative est en tout cas courageuse; elle se borne du reste à une fraction minime du volume et celui-ci mérite l'accueil le plus chaleureux de la part de tous ceux qui pensent que les Suisses, pour s'aimer davantage, doivent d'abord apprendre à se connaître mieux. E. B.

L'anglais commercial et industriel. Correspondance, documents commerciaux et techniques, lectures industrielles, vocabulaires spéciaux se rapportant aux grandes industries d'exportation, par L.-G. Deloge et Ch. van Gorp. Dépôts pour la Suisse: librairies Payot, Lausanne, Genève, Vevey et Montreux.

Ce manuel est peut-être trop riche pour les buts que peuvent réaliser chez nous la plupart des écoles de commerce, mais il est d'une composition absolument remarquable au double point de vue technique et pédagogique. A cet égard il rendra des services considérables à tous les correspondants en langue anglaise obligés de s'assimiler par la pratique une foule d'usages, de termes et d'expressions que l'école la mieux organisée ne saurait enseigner de façon complète.

Ce livre se prête du reste à un bon enseignement, qui pourra sans peine être limité aux chapitres essentiels; il renferme en effet, à côté des lettres-types, des lexiques partiels et synthétiques très complets, des questionnaires facilitant la conversation et utiles au maître autant qu'à l'élève, des remarques grammaticales, enfin des textes à traduire, indispensables même avec une méthode à base directe.

Ajoutons que si ce livre est spécialement destiné aux besoins de la grande industrie belge, il n'en convient pas moins aux nécessités de nos principaux établissements d'exportation et d'importation. E. B.

Lexique technique anglais-français, par G. Malgorn, lieutenant de vaisseau, avec la collaboration de M. Desmarets, ingénieur-chimiste. Paris, Gauthier-Villars & Cie.

Le vocabulaire moderne donne du fil à retordre aux traducteurs dont les travaux portent sur la technique moderne industrielle ou commerciale, qui comporte des termes inconnus des dictionnaires les plus complets. Ce livre sera précieux aux personnes appelées à lire des textes anglais traitant de tels sujets.

Les plus belles Fables de La Fontaine, avec 38 illustrations en silhouettes,

d'après des originaux de Félicien Philipp. Vol. grand in-8 relié, couverture en deux couleurs, 6 fr. 50. Editions Spes, Lausanne..

La silhouette a aujourd'hui une grande vogue. De bons artistes ne dédaignent point cet art mineur, et produisent souvent de petites merveilles. M. F. Philipp y réussit admirablement. Il sait faire valoir les plus petits détails et donne ainsi une vérité extraordinaire à chaque sujet. Le texte des fables tiré en un bistre léger, s'allie très bien au noir mat des silhouettes.

Cet ouvrage original n'est pas destiné seulement aux jeunes, mais à tous les amateurs de beaux livres.

OUVRAGES REÇUS :

Géométrie et Analyse des Intégrales doubles, par A. Buhl. Brochure n° 36 de la série Scientia. Gauthier-Villars & Cie, Paris.

Socialisme solidariste, par Charles Naine, conseiller national. Editions « Forum », Neuchâtel et Genève, 2 fr.

PARTIE PRATIQUE

LECTURE GÉOGRAPHIQUE

Dans la mer Rouge.

Nous passons à la hauteur de Massaouah. Voici trois jours que nous descendons tout droit dans le sud. Un beau matin, comme les lignes blondes du Sinaï s'évanouissaient à l'horizon, nous sommes entrés dans les régions brûlantes. — Chaleur molle et moite, où les membres semblent se dénouer, où tout l'être fond et se défait, chaleur humide qui, nuit et jour, accable et prosterne. Par instants, les vêtements brûlent : on voudrait les arracher. On ne descend plus aux heures des repas ; la journée passe, et l'on reste inerte sur la même chaise longue. Malgré la double tente qui, de tous côtés, couvre le navire et cache la mer aussi bien que le ciel, les yeux sont enflammés par l'excès de la lumière.

Pas un souffle ; notre vitesse annule celle du vent, qui vient de l'arrière ; l'air de feu pèse, immobile, et l'on a l'illusion que le bateau n'avance plus. Cette mer ne paraît pas naturelle ; on la croirait ensorcelée, frappée d'une malédiction ; elle n'a pas la fluidité de l'eau. Quelquefois, on l'aperçoit à travers une fente de la toile qui nous protège contre son intolérable éclat. C'est une nappe de verre en fusion, inerte, épaisse, pesante : rien de lugubre comme son flamboiement monotone sous le soleil. Au loin, elle fume : cela fait une moiteur blanchâtre qui tremble, une brume vacillante et vague où l'eau s'enfonce et, à quelques kilomètres disparaît... Là-bas, derrière l'horizon, on devine de vastes déserts enflammés, des solitudes terribles où rien ne vit.

ANDRÉ CHEVRILLON.

UN ADIEU

« En avant pour la nouvelle étape ! » nous disait le regretté F. Guex en décembre 1916, en nous transmettant la direction de l'Éducateur. L'étape est accomplie. Ce qu'elle a été, nos lecteurs le savent aussi bien que nous-même : toute de travail et de lutte ; de travail pour le progrès par l'école et dans l'école, et de lutte pour la cause trop long-temps méconnue chez nous des maîtres de l'école publique.

Étape intermédiaire aussi, nous le pressentons ; étape marquant le passage entre les conceptions éducatives d'avant-guerre et celles qui se dessinent, encore imprécises, dans le lointain de la route. Dans cette marche en avant, nous avons cherché à être un éclaireur prudent, mais non pusillanime, réfléchi, mais non timoré. L'avenir dira si notre tactique fut la bonne. Nous aurions voulu faire mieux et davantage ; si nous ne l'avons pu, c'est que l'œuvre accomplie fut proportionnée aux forces de l'ouvrier.

C'est un adieu multiple et douloureux que le rédacteur de l'Éducateur pour la période 1917-1920 exprime aujourd'hui dans ces lignes :

un adieu au Comité central de la S. P. R., où il avait été appelé tout au début de sa carrière, il y a 22 ans, et dont les nouveaux statuts de la Société pédagogique vaudoise l'excluent ;

un adieu au Bureau de ce Comité, qu'il présida de 1911 à 1914, où il rentra en 1917, et dans lequel il a contracté des amitiés qui resteront l'une des joies de sa vie ;

un adieu à la Rédaction de l'Éducateur, enfin, dont la direction était devenue pour lui une tâche aimée en dépit de ses difficultés, et sa préoccupation de tous les jours.

C'est précisément parce qu'il faut, entre beaucoup de devoirs, choisir les plus immédiats, qu'il s'est résolu à cette séparation. Il n'oubliera jamais les sympathies, les appuis, les encouragements qu'il a trouvés chez ses collaborateurs et chez ses lecteurs. Il dit à tous aujourd'hui, du fond du cœur : Merci !

Et maintenant, en avant pour la nouvelle étape ! Avec des guides aussi compétents que MM. P. Bovet, A. Chessex et A. Rochat, elle ne peut être que brillante et féconde. Nos vœux les plus chaleureux les accompagnent !

Ernest BRIOD.

LA REVUE

DE LAUSANNE

ORGANE DU PARTI DÉMOCRATIQUE

est envoyée **GRATUITEMENT** dès ce jour à fin 1920
à tout nouvel abonné d'un an à partir du 1^{er} janvier 1921.

**Prix d'abonnement spécial pour les membres du
corps enseignant primaire**

un an fr. 12.—

six mois fr. 6.50.

On s'abonne par carte postale ou par versement à notre compte de chèques postaux n° 76.

J.H. 43583 C

ADMINISTRATION DE LA REVUE.

Luges et Patins



Ustensiles de cuisine
et de ménage.

FRANCILLON & C^{ie}

Société anonyme
Lausanne

— Année de fondation 1722 —

Luges et Patins

VÊTEMENTS coupe moderne

MAISON MODÈLE



MAIER & CHAPUIS LAUSANNE

Place & rue du Pont

COSTUMES SPORT
Manteaux de pluie
Toute la Chemiserie

10%

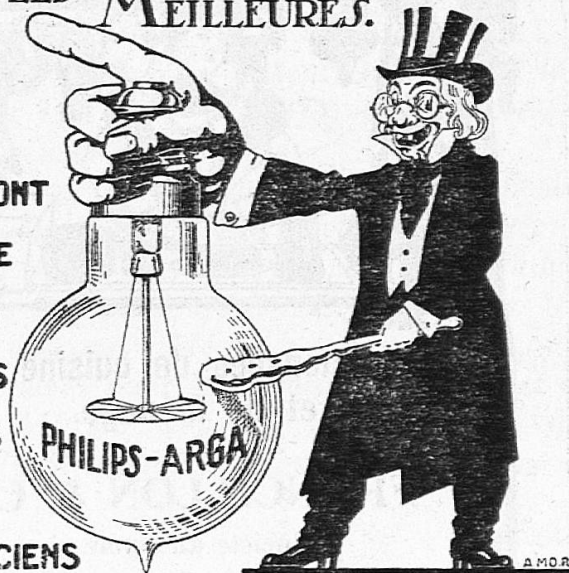
Au comptant, escompte
aux instituteurs de
la S. P. R.

Prix en chiffres connus

LES LAMPES PHILIPS

SONT LES MEILLEURES.

ELLES SONT
EN VENTE
AUPRÈS DES
SERVICES
ÉLECTRIQUES
ET
ÉLECTRICIENS



Représentant général et exclusif pour la Suisse romande et italienne

S. A. AMPÈRE. Lausanne.

• VENTE EN GROS EXCLUSIVEMENT •

P. 156 59 L.

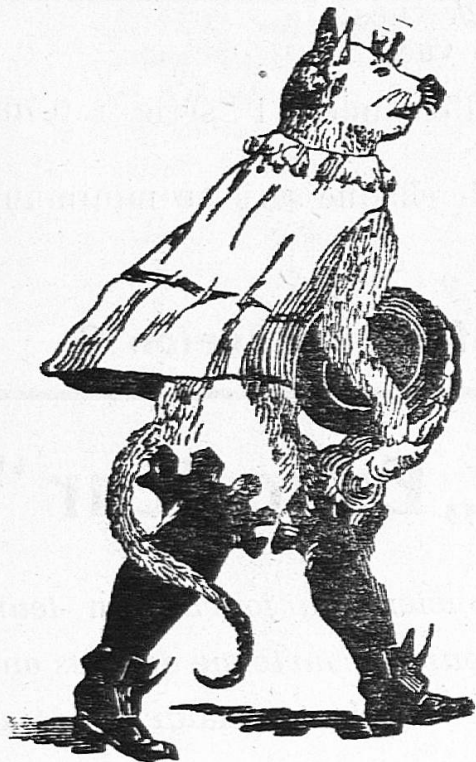
PAUL SAVIGNY & C^e
 FABRIQUE D'ARTICLES POUR
PHOTOGRAPHIE ET PROJECTION
FRIBOURG (Suisse)
 Boulevard de Perolles 59.



SEULE MAISON
MANUFACTURANT SES MODÈLES
ENTIÈREMENT EN SUISSE

ACCORDAGES DE PIANOS

M. GINDROZ, fils, à AVENCHES, élève de M. le professeur Jean Huber, est recommandé à la bienveillante attention des institutrices et instituteurs de la région.



Prix-courant de nos articles avantageux

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Bottines Boxcalf pour hommes forme élégante | Fr. 29.75 |
| Souliers forts pour la campagne | » 25.50 |
| Bottines pr dames tige haute 36/42 | » 29.75 |
| Richelieu pr dames chevreau bout vernis. | » 22.50 |
| Pantoufles tissus noir semelle cuir et talon série hommes et dames | » 3.95 |
| Pantoufles montantes feutre gris semelle feutre et cuir avec chiquet pour hommes et dames. | » 13.75 |
| Babouches lisières bien ouatés N° 36 à 42 | » 7.75 |
| Blaquets pour ferrer les souliers les 5 paquets | » 1.— |

ÉCHANGE

Envoi contre remboursement

AU CHAT BOTTÉ

LAUSANNE — Rue Haldimand, 2 — LAUSANNE

Collection de Diapositives

pour l'enseignement de la géographie

Ces vues de la Suisse, éditées par la Société des Maîtres de géographie comprennent 3 séries du format $8\frac{1}{2} \times 10$

Prix : 1 fr. 80.

(Pour les membres de la Société ce prix est réduit à 1 fr. 40 l'exemplaire.)

Sur demande, la **liste des clichés** est envoyée gratuitement.

I^{re} Série (1917).

1. Erosion, 12 vues.
2. Alluvionnement, 4 vues.
3. Corrections et endiguements, 13 vues.
4. Glaciers et avalanches, 22 vues.

II^{me} Série (1913)

9. Localités, 74 vues.

III^{me} Série (1920).

7. Types de végétation, 24 vues.
8. Types d'habitation, 45 vues.

Textes explicatifs (en langue allemande) : 1^{re} série fr. 0.70, 2^{me} série fr. 1.—, 3^{me} série fr. 1.20.

Pour une commande de 6 vues de chaque série au minimum ces textes sont gratuits.

S'adresser, pour les commandes, à

M. le Dr Aug. Aepli, professeur, Zurich 6.

Le gérant de l'„Educatteur“

prend congé des abonnés et des] annonceurs du journal en leur exprimant sa vive reconnaissance pour la courtoisie dont ils ont fait preuve dans leurs relations avec la gérance, malgré la désagréable manie du titulaire d'augmenter toujours ses tarifs.

E. V.